

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19749 - 76ÈME ANNÉE

## Solidarité aux victimes des repris de justice de « Vacances des anges »

L'agression hier 10 décembre de Joé Bédier et de sa famille par des membres de l'équipe de tournage de l'émission de télé-réalité « Vacances des anges » à La Réunion a suscité une vive émotion et de nombreux appels à la solidarité avec les victimes de cette attaque. Manifestement le concept de « Réunion terre de tournage » en prend un coup. Car comme le rappelle l'agression d'hier, n'importe qui peut venir faire du cinéma à La Réunion, du moment que cela permet de soi-disant faire la promotion de notre île pour faire venir du tourisme. Un jeu dangereux lorsque des repris de justice recrutés pour faire de l'audience décident de se comporter à La Réunion en terrain conquis.

Hier à Saint-Denis, Joé Bédier et sa famille ont été violemment agressés par trois individus appartenant à l'équipe du tournage d'une émission de télé-réalité, « les Vacances des anges ». L'agression s'est déroulée dans le restaurant de l'hôtel Créolia et d'autres clients ont été aussi pris à partie. L'affaire a rapidement pris une ampleur exceptionnelle.

Trois personnes mises en cause ont ensuite été transférées au commissariat de police de Saint-Denis où se sont déroulées hier soir les auditions des victimes et des agresseurs.

Une foule importante s'était rassemblée rue Malartic devant le commissariat pour faire part de sa solidarité avec les victimes de l'agression et conspuer les agresseurs.

Cette agression a suscité de nombreuses réactions de responsables politiques. Même le ministre des Outre-mer a donné sa position. Nombreuses sont aussi les voix à se faire entendre pour demander que le tour-

nage de l'émission soit suspendu.

Pour sa part, la production des « Vacances des anges » a annoncé avoir exclu les candidats du jeu télévisé impliqué dans les violences subies par des familles déjeunant paisiblement un dimanche dans un hôtel de Saint-Denis. Mais elle dit également vouloir poursuivre le tournage ce qui sous-entend que les personnes ayant maille à partir avec la justice seront donc remplacées.

Manifestement, le concept de « Réunion terre de tournage » en prend un coup. Car comme le rappelle l'agression d'hier, n'importe qui peut venir à La Réunion pour faire du cinéma. Peu importe qu'il ait eu récemment été condamné pour des faits similaires, fait rappelé par le « JIR » d'aujourd'hui. Les deux candidats de l'émission de télé-réalité interpellés hier ont en effet été condamnés en 2019 pour avoir agressé de manière violente deux jeunes filles suspectées d'avoir pris une photo à leur insu.

Car c'est là que se situe le point de départ d'une agression où l'alcool a pu jouer un rôle déclencheur : une personne hautaine a apostrophé tous les clients en donnant l'ordre de ne pas prendre de photo, incroyable mais vrai.

Il suffit de constater l'égo surdimensionné de certains candidats. Ils pensent que leur image est une source de revenu, parce qu'ils sont sélectionnés pour participer à un jeu qui consiste à être filmé toute la journée jusque dans leur intimité. C'est l'illustration de la personnalisation extrême voulue par le système capitaliste, qui pousse à l'individualisme afin d'éviter que les opprimés s'organisent pour changer de système comme ils surent le faire à de nombreuses reprises dans

l'histoire du monde.

### Indispensable réparation

Ceci rappelle donc que les Réunionnais doivent être respectés. La Réunion ne doit pas être l'exutoire de personnes qui estiment que notre île doit leur servir à se construire une popularité qui sera ensuite monétisée. Ceci est d'autant plus vrai quand il s'agit du tournage d'une émission où le seul objectif est de rechercher une audience maximale pour faire du profit.

Faire de l'audience, c'est rechercher des situations inhabituelles, qui permettront de faire parler de ces personnes, de l'émission et donc des publicités à la chaîne qui diffuse. Aussi n'est-il guère étonnant qu'un climat border-line soit entretenu, ce qui met en cause le concept même de ce genre de jeu télévisé. Car hier dimanche, une partie de l'équipe des Anges de la télé-réalité a franchi la ligne jaune.

Il incombe désormais que les victimes puissent avoir droit à la justice.

Quant à la lutte contre la cause profonde du problème, la prise de conscience ira-t-elle jusqu'à déclencher un boycott à La Réunion de la chaîne qui diffuse cette émission de télé-réalité ? Et plus largement, à quand un retour au rôle original de la télévision : un outil d'éducation et de partage du savoir et non pas un outil de propagande sociologique du régime capitaliste.

**M.M.**

## Maurice Gironcel solidaire de Joé Bédier et des victimes des agressions

« C'est avec la plus grande fermeté, pas leur place dans notre vivre en- qu'en mon nom et au nom du Parti semble Réunionnais. Je tiens à apporter toute ma soli- Communiste Réunionnais, que je darité à mon collègue Maire de Saint-André, Joé Bédier, à sa fa- condanne l'agression du Maire de mille et autres victimes présentes au moment de ces agressions. Je rables et de tels agissements n'ont souhaite que les autorités

compétentes puissent donner la suite qu'il convient à cette affaire dans les meilleurs délais. »

**Maurice Gironcel**  
Maire de Sainte-Suzanne  
Président de la CINOR  
Président du SIDELEC

## L'UFR scandalisée

L'UFR est scandalisée par la sau- vage agression dont a été victime aujourd'hui le maire de Saint-An- dré et sa famille, à l'hôtel Mercure Créolia. Nous adressons nos pen- sées solidaires et nos messages de soutien à son épouse qui a été pla- quée au sol et battue par trois indi- vidus déchaînés. Nous condamnons avec fermeté la vio- lence gratuite qu'ils ont subie de la

part de ces brutes venues à La Réunion pour faire la promotion d'une émission de télé-réalité. Il ne s'agit pas d'un simple dérapage dans la vraie vie. De tels compor- tements sont dangereux et notre île ne peut souffrir d'être un théâtre pour ceux qui usent de la violence pour faire de l'audience ou susciter la curiosité des télé- spectateurs.

Nous demandons que la justice se saisisse de cette affaire pour sanc- tionner le scandale honteux de ce déchaînement de violence et rap- peler le cadre de la loi pour la sécurité de tous.

**Union des Femmes**  
réunionnaises

## Jean-Hugues Ratenon demande l'annulation du tournage de l'émission de télé-réalité

C'est avec stupéfaction et conster- nation que j'ai appris la lâche agression contre Joé Bédier et sa famille aujourd'hui. Me trouvant en famille pour un anniversaire, c'est le cabinet du maire de Saint-André qui m'a informé de cet acte inqualifiable.

Choqué, je me suis immédiatement rendu sur les lieux afin d'assurer ma totale solidarité à mon ami et maire de Saint-André Joé Bédier.

Très naturellement j'ai appelé à la solidarité de la population Réunionnaise et des élus Réunion- nais et je remercie tous ceux qui ont répondu et exprimé leur soli-

darité au maire de Saint-André ain- si qu'à sa famille.

Une agression gratuite, inadmis- sible que je condamne de la façon la plus ferme. Je regrette que les forces de l'ordre aient mis un cer- tain temps pour interpellé ces individus leur permettant d'atté- nuer l'emprise d'alcool ou autre stupéfiant peut être.

L'hôtel recevant Joé Bédier et sa famille ne peut pas se dédouaner de ses responsabilités. Il doit la sécurité et la protection à tous ses clients.

Ces visiteurs d'un jour doivent être renvoyés de l'établissement.

D'autant qu'elles ne respectaient pas les règles sanitaires.

Ces individus interpellés doivent être jugés rapidement et sévère- ment. Au cas contraire ce serait une atteinte à l'égalité devant la Justice. N'importe qui peut se faire agresser et ne pas être inquiété.

Enfin, l'émission de télé réalité qui devait être enregistrée à la Réunion n'a plus aucune raison d'être. Je demande l'annulation de cette émission.

**Jean Hugues Ratenon**  
Député de La Réunion

## Edito

### Solidaires de Joé Bédier et sa famille

Des clients viennent prendre un repas dans le restaurant d'un hôtel. A l'intérieur, ils se font agresser. La responsabilité de l'établissement est engagée.

La direction a le devoir d'adresser des excuses aux victimes et à l'opinion qui a été choquée. On peut imaginer qu'elle a été débordée. Elle doit donc annoncer les mesures immédiates qu'elle a prises.

A minima, il faut mettre fin à la présence des agresseurs qui ont troublé le règlement intérieur de l'établissement. En effet, qui a envie de venir dans un endroit où règne l'insécurité ?

Le Préfet et le procureur doivent ordonner le départ de ces touristes particuliers afin de rétablir l'ordre et l'image de La Réunion. A ce propos, les organismes et institutions qui ont parrainé et financé la venue de ces violents doivent annoncer la rupture du contrat et le remboursement des sommes prévues.

Personne ne doit croire qu'à La Réunion, on puisse être complice de tels actes. La rédaction de Témoignages est solidaire de Joé Bédier et de sa famille.

*Témoignages*

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année  
Directeurs de publication :  
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX  
Rédaction  
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re  
SITE web : www.temoignages.re  
Administration  
TÉL. : 0262 55 21 21  
Publicité : publicite@temoignages.re  
CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Obliy pa léssansyèl ! Mé sé kossa léssansyèl ?-promyé morso

Mézami, si zot lé dopi lontan dann PCR, sansa si zot i suiv ali dopi lontan, dann tout sak li fé ép dann tout sak li di, mi yèmré poz azot in késtyon. In késtyon par raport son doktrine. Zot i gnor pa parti kominis sir man lo sèl parti rényoné néna in doktrine prop-lé z'ote ossi néna in doktrine mé san dir d'mal anprété avèk in n'ot parti franse.

Parti kominis rényoné la pa anprète arien avèk lé z'ot. Méyèr légzanp mi pé done azot sé sak la éspass la konférens Moscou : d'après sak mi koné, an plin dann sak in pé apèl la kèrèl sino-sovyétik nou l'avé in délégué dann in gran sal laba Moscou. La plipar bann parti lété dakor avèk Parti kominiss linyon sovyétik, sof nout délégué-Paul Vergès dann tan-la - la pran la parol dann in silanss glasé épi li a tienbo tête parti kominis l'inyon sovyétik. Avèk bann zarguiman téorik bien préparé épi bien asséné.

Kan nou nora lo tan nou va anparl sa mé pou zordi - sanm pou mwin in bonpé la konm obliyé : parti kominiss la touzour prézant La Rényon épi la sosyété rényonèz avèk son dé kontradiksyon : inn dopi komansman nout listoir nou lété in koni é si zordi nou lé néokoloni, dizon sa i shanj pa gran shoz dsi lo poinnvizé nout kontradiksyon prinsipal : d'in koté in péi avèk in pèp kolonizé, d'in n'ot koté in péi dominatèr kolonyaliss sansa néo. Sa i vé dir lintéré d'inn la pa l'intéré dé l'ot, in lite konm i di rant lo dé zadvèrsèr.

Donk sak lo pèp néokolonizé lé oblizé fé, sé lité pou libèr ali : ni pé apèl sa in lite libérasyon nasyonal. Pou nout parti sa sé in lite obligatoir si lo péi épi lo pèp i vé libèr ali par raport lo néokomonyalism. San rode tro détaye, ni pé dir kan Parti kominis téi amen son lite pou lotonomi, li téi amenn in lite libérasyon avèk son bann métode prop pasifik.

La pankor fini

*Justin*